

Image not found or type unknown



Pris en flagrant délit de vol

Par **ade_old**, le **03/12/2007** à **17:55**

bonjour, rnje me suis fait prendre en flagrant délit de vol de chaussures d'un montant de 70 euros. rnLe responsable du magasin a rempli un formulaire relatant les faits et qui va etre envoyé au procureur. rnMon casier est vierge et ma question est de savoir ce que je risque? rnmerci d'avance de votre reponse